contre-poil. Le *rebours* d'une étoffe. || Fig. Tout le contraire de ce qu'il faut. Tout ce qu'il fait est le *rebours* du bon sens. || *A rebours, au rebours*, loc. adv. En sens contraire. Lire à *rebours*.

★ **Rebours, ourse**, adj. Revêche, peu traitable. Un esprit *rebours*.

Reboutement, s. m. Action de rebouter. || Résultat de cette action.

Rebouter, v. a. Remettre une foulure. *Rebouter* un bras.

★ **Rebouteur, euse**, s. Celui, celle qui fait le métier de remettre les membres disloqués. || Syn. Renoueur.

★ **Reboutonner**, v. a. Boutonner de nouveau. || Se reboutonner, v. pr. Reboutonner son vêtement.

★ **Rebrasser**, v. a. Retrousser. *Vx.*

★ **Rebrider**, v. a. Brider de nouveau.

★ **Rebrocher**, v. a. Brocher de nouveau.

★ **Rebroder**, v. a. Broder sur ce qui est déjà brodé. || Refaire une broderie.

Rebroussement, s. m. Action de rebrousser. || État de ce qui est rebroussé.

Rebrousse-poil (À), loc. adv. A contre-poil. Brosser un chapeau à *rebrousse-poil*.

★ **Rebrousser**, v. a. (rad. *rebours*) Relever en sens contraire. *Rebrousser* les cheveux. || Fig. *Rebrousser chemin*. Revenir sur ses pas. || v. n. Retourner en arrière. || Rebondir sans faire impression. || Se rebrousser, v. pr. Se dit d'un instrument tranchant qui ne produit pas son effet.

★ **Rebuffade**, s. f. Refus accompagné de paroles dures. Essuyer des *rebuffades*.

★ **Rébus**, s. m. (pr. *ré-buss*; du lat. *rebus*, par les choses). Expression figurée d'une pensée par une suite d'images dont les noms rappellent des mots ou des syllabes. || Fig. Équivoque, mauvais jeu de mots.

★ **Rebut**, s. m. Action de rebuter. Essuyer des *rebuts*. || Chose rebutée. || Fig. *Le rebut du genre humain*. Un homme vil et méprisable. || *Marchandises de rebut*. Marchandises de nulle valeur.

★ **Rebutant, ante**, adj. Qui est propre à rebuter. Étude *rebutante*. || Fig. Choquant, déplaisant. Air *rebutant*.

★ **Rebuter**, v. a. (du préf. *re*, et de *bouter*). Rejeter avec dureté. *Rebuter* un solliciteur. || Décourager. La moindre chose vous *rebute*. || Choquer. Son air *rebute* tout le monde. || Se rebuter, v. pr. Se laisser décourager par les difficultés.

Recacher, v. a. Cacher de nouveau.

★ **Recacheter**, v. a. Cacheter de nouveau.

★ **Récalcitrant, ante**, adj. et s. Qui résiste avec humeur, avec opiniâtreté. || Syn. Indocile.

★ **Récalcitrer**, v. n. (du lat. *recalcitrare*). Regimber. Ce cheval a l'habitude de *récalcitrer*. || Fig. et fam. Résister avec opiniâtreté.

Recalfeutrer, v. a. Calfeutrer de nouveau.

Récamier. Médecin français, né à Rochefort (Ain), 1774-1852. || Récamier (Mme). Femme célèbre par sa beauté, dont les salons furent le rendez-vous des hommes les plus distingués, née à Lyon 1777, morte à Paris, 1849.

★ **Récapitulatif, ive**, adj. Qui sert à récapituler. Exposé *récapitulatif*.

★ **Récapitulation**, s. f. Répétition sommaire de ce qui a déja été dit ou écrit. *Récapitulation* d'un compte.

★ **Récapituler**, v. n. (du lat. *recapitulare*). Résumer sommairement ce qu'on a déja dit.

★ **Recarder**, v. a. Carder de nouveau.

Récarède Ier, *le Catholique*. Roi des Wisigoths d'Espagne, 586-601. || Récarède II. Roi des Wisigoths, 620-621.

Recarreler, v. a. Carreler de nouveau.

★ **Recasser**, v. a. Casser de nouveau.

★ **Recéder**, v. a. Rendre à quelqu'un ce qu'il avait cédé. || Céder à quelqu'un une chose qu'on a achetée.

★ **Recel**, s. m. Action de celui qui reçoit sciemment des choses enlevées ou détournées.

★ **Recélé**, s. m. Action de cacher les effets d'une société, d'une succession.

★ **Recèlement**, s. m. Action de recéler.

★ **Recéler**, v. a. Garder et cacher une chose que l'on sait avoir été volée. *Receler* des bijoux. || Cacher chez soi des personnes poursuivies par la justice. *Receler* un proscrit. || Fig. Contenir, renfermer. La terre *recèle* des trésors dans son sein.

★ **Receleur, euse**, s. Celui, celle qui recèle.

★ **Récemment**, adv. Nouvellement, depuis peu de temps.

★ **Recensement**, s. m. Dénombrement de personnes, de suffrages, etc. Le *recensement* de la population. || Nouvelle vérification des marchandises.

★ **Recenser**, v. a. (du lat. *recensere*). Faire un recensement. || Vérifier des comptes, des marchandises. || Syn. Dénombrer.

Recenseur, s. m. Celui qui est chargé d'un recensement.

★ **Recension**, s. f. Comparaison d'une édition d'un auteur avec les manuscrits. || Texte revu et corrigé par un homme compétent.

★ **Récent, ente**, adj. (du lat. *recens*). Nouvellement fait, nouvellement arrivé. Événement *récent*. || Syn. Moderne. || Ant. Ancien, antique.

★ **Recepage**, s. m. Action de receper. || Résultat de cette action.

★ **Recepée**, s. f. Partie d'un bois qu'on a recepée.

★ **Receper**, v. a. (du préf. *re*, et de *cep*). Tailler une vigne jusqu'au pied. || Couper un arbre par le pied, afin qu'il repousse mieux. || Conj. V. Acheter.

★ **Récépissé**, s. m. (du lat. *recepisse*, avoir reçu). Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu certaines choses. Donner *récépissé* des pièces d'un procès.

★ **Réceptacle**, s. m. (du lat. *receptaculum*). Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. Un *réceptable* d'immondices. || Se dit aussi des personnes. Cette maison est le *réceptable* des filous. || Fond du calice des fleurs.

★ **Réception** s. f. Action par laquelle on reçoit. La *réception* d'une lettre. || Accueil, manière de recevoir quelqu'un. Faire une bonne *réception*. || Action de recevoir plusieurs visites à la fois, avec une espèce de cérémonial. Il y a eu *réception* à la cour. || Cérémonie par laquelle quelqu'un est reçu dans une compagnie ou installé dans une charge. Discours de *réception* à l'Académie. || Admission d'une pièce à un théâtre.

Recerclage, s. m. Action de recercler.

★ **Recercler**, v. a. Cercler de nouveau. *Recercler* un tonneau.

★ **Recette**, s. f. Ce qui est reçu. La *recette* et la dépense. || Action de recevoir ce qui est dû. Faire la *recette* des contributions. || Bureau où l'on reçoit les deniers. Porter les deniers à la *recette* générale. || Composition de certains remèdes. Enseigner une *recette*. || Écrit enseignant la manière de faire cette composition. Donnez-moi cette *recette*. || Procédé pour faire une chose. *Recette* pour conserver les fruits.

★ **Recevabilité**, s. f. Qualité de ce qui est recevable.

★ **Recevable**, adj. Admissible, qui doit être reçu. Une excuse *recevable*.

★ **Receveur, euse**, s. Personne chargée de faire une recette. *Receveur* général des finances.

★ **Recevoir**, v. a. (du lat. *recipere*). Prendre ce qui est donné. *Recevoir* un présent. || Toucher ce qui est dû. *Recevoir* une rente. || Prendre ce qui est envoyé. *Recevoir* des lettres. || Se dit de ce qui est adressé à quelqu'un. Recevoir des *ordres*. || Se dit des biens, des avantages de la nature. *Recevoir* la vie. || Se dit des faveurs accordées. *Recevoir* des bienfaits. || Se dit des sacrements. *Recevoir* le baptême. || Se dit des maux qui arrivent. *Recevoir* un coup d'épée. || Se dit des modifications que subit une chose. *Recevoir* des embellissements. || Tirer, emprunter. La lune *reçoit* sa lumière du soleil. || Retenir une chose lancée ou qui tombe. *Recevoir* une balle dans son chapeau. || Se dit de ce qui sert de gage, d'assurance. *Recevoir* des serments. || Se dit de ce qui est confié. *Recevoir* un secret. || Agréer, accepter. *Recevoir* des excuses. || Accueillir. *Recevoir* un ambassadeur. || Admettre à un grade, à une fonction après examen. *Recevoir* des bacheliers. || Faire passer en usage. Ce mot est *reçu*. || Contenir. Ce port *reçoit* trois cents vaisseaux. || v. n. Admettre quelqu'un qui vient faire une visite de cérémonie. Le roi a *reçu* hier. || Conj. Je reçois, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent. Je recevais. Je reçus. Je recevrai. Je recevrais. Reçois, recevons, recevez. Que je reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent. Que je reçusse. Recevant. Reçu. || Syn. Accepter, admettre. || Ant. Donner.

Recey-sur-Ource. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); 950 hab.

★ **Recez**, s. m. (du lat. *recessus*, retraite). Procès-verbal diplomatique résumant des conventions.

Réchabite, s. m. Membre d'une secte juive très austère, fondée par Réchab, sous le règne de Jéhu.

★ **Réchampir**, v. a. Rehausser par des teintes diverses, soit des moulures, soit des compartiments, dans la peinture en bâtiment.

Réchampissage, s. m. Action de réchampir.

★ **Rechange**, s. m. Se dit d'objets que l'on tient en réserve pour remplacer, au besoin, d'autres objets semblables. Un mât de *rechange*. || Droit d'un nouveau change, qu'on fait payer par celui qui a tiré une lettre de change, quand elle a été protestée.

Rechanger, v. a. Changer de nouveau. *Rechanger* ses meubles.

Rechanter, v. a. Chanter de nouveau. *Rechanter* une romance.

★ **Réchapper**, v. n. Se tirer d'un péril, d'une maladie, etc. || v. a. Délivrer d'un péril.

★ **Rechargement**, s. m. Action de recharger. || Action de remettre des cailloux sur une route, du ballast sur une voie ferrée.

★ **Recharger**, v. a. Charger de nouveau. *Recharger* des mulets. || Imposer de nouveau une charge. *Recharger* des marchandises. || Charger de nouveau une arme à feu. *Recharger* un fusil. || Attaquer de nouveau. *Recharger* les ennemis.

★ **Rechasser**, v. a. Expulser de nouveau. *Rechasser* un valet. || Repousser d'un lieu dans un autre. *Rechasser* des bêtes dans une étable. || v. n. Chasser de nouveau en quelque endroit. Je vais *rechasser* dans ce bois.

★ **Réchaud**, s. m. Ustensile dans lequel on met du feu pour réchauffer les mets. || Ustensile dans lequel on met du feu pour réchauffer les pieds ou les mains.

Réchauffage, s. m. Action de réchauffer || Chose vieille donnée pour du neuf.

★ **Réchauffé**, s. m. Mets réchauffé.

★ **Réchauffement**, s. m. Action de chauffer de nouveau. || Fumier neuf dont on se sert pour réchauffer les couches refroidies.

★ **Réchauffer**, v. a. Chauffer ce qui était refroidi. *Réchauffer* un enfant sur son sein. || Fig. Exciter, ranimer. *Réchauffer* le courage de quelqu'un. || Se réchauffer, v. pr. Se procurer de la chaleur. || Fig. Se ranimer.

★ **Réchaufoir**, s. m. Fourneau dans lequel on place les mets pour les maintenir chauds.

Rechaussement, s. m. Action de rechausser un arbre.

★ **Rechausser**, v. a. Chausser de nouveau. *Rechausser* un enfant. || Rétablir le pied d'un mur. || *Rechausser un arbre*. Remettre de la terre au pied. || Se rechausser, v. pr. Se chausser de nouveau.

★ **Rêche**, adj. (de l'allem. *resche*). Rude au toucher. Étoffe *rêche*. || Apre au goût. Pomme *rêche*. || Fig. Difficile à vivre. Esprit *rêche*.

★ **Recherche**, s. f. Action de rechercher. *Recherche* d'un objet perdu. || Examen, perquisition. *Recherche* des concussionnaires. || Poursuite en vue d'un mariage. Faire agréer sa *recherche*. || Raffinement. Écrire avec trop de *recherche*. || s. f. pl. Études; travaux d'érudition. *Recherches* historiques.

★ **Recherché, ée**, adj. Où le travail et l'art se font trop sentir. Ajustement *recherché*. || Qui a du raffinement. Personne *recherchée* dans sa mise. || s. m. Ce qui est empreint de recherche, d'affectation. Un écrivain doit éviter le *recherché*. || Syn. Affecté.

★ **Rechercher**, v. a. Chercher de nouveau. || Chercher avec soin. *Rechercher* la cause d'un phénomène. || Faire enquête. *Rechercher* la vie d'une personne. || Tâcher de se procurer. *Rechercher* l'amitié d'une personne. || Désirer de connaître. *Rechercher* les gens d'esprit. || Faire les démarches nécessaires pour épouser. *Rechercher* une veuve. || Se rechercher, v. pr. Désirer de se fréquenter mutuellement. Les hommes de goût se *recherchent*.

Réchicourt-le-Château. Anc. ch.-l. de cant. de l'arr. de Sarrebourg (Lorraine), 900 hab.

★ **Rechigné, ée**, adj. Qui a l'air maussade. Visage *rechigné*.

★ **Rechigner**, v. n. Témoigner par l'air de son visage de la mauvaise humeur, du chagrin, de la répugnance. *Rechigner* à une proposition.

★ **Rechoir**, v. n. Tomber de nouveau.

★ **Rechute**, s. f. Nouvelle chute. || Fig. Retour à la même faute. || Réapparition d'une maladie peu après ou pendant la convalescence.

★ **Récidive**, s. f. (du lat. *recidere*, retomber). Action de commettre de nouveau la même faute, le même délit, le même crime. || Retour d'une maladie après le rétablissement complet de la santé.

★ **Récidiver**, v. n. Faire une récidive. || Reparaître, en parlant d'une maladie.

★ **Récidiviste**, s. m. Celui qui s'est rendu de nouveau coupable d'un délit ou d'un crime.

★ **Récif**, s. m. (de l'esp. *arrecife*). Chaîne de rochers à fleur d'eau.
★ **Récipé**, s. m. (du lat. *recipe*, reçois). Ordonnance le médecin. || Recette, formule quelconque de remède.
★ **Récipiendaire**, s. m. Celui que l'on reçoit dans quelque compagnie, avec un certain cérémonial.
★ **Récipient**, s. m. Vase destiné à recevoir le produit d'une distillation ou d'une autre opération chimique. || Cloche de verre qu'on place sur le plateau de la machine pneumatique.
★ **Réciprocité**, s. f. Caractère de ce qui est réciproque. Une *réciprocité* de services.
★ **Réciproque**, adj. (du lat. *reciprocus*). Mutuel. Amitié *réciproque*. || *Verbes réciproques*. Verbes pronominaux qui expriment l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres. || s. m. La pareille. Je vous rendrai le *réciproque*. || s. f. L'inverse d'une proposition démontrée. La *réciproque* est vraie.
★ **Réciproquement**, adv. Mutuellement. || D'une manière inverse
★ **Récit**, s m. Relation d'une chose qui s'est passée. Le *récit* d'une aventure. || Mus. Ce qui est chanté par une voix seule ou joué par un instrument seul.
★ **Récitant, ante**, adj. Se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls ou qui exécutent la partie principale.
★ **Récitateur**, s. m. Celui qui récite quelque chose par cœur.
★ **Récitatif**, s. m. Sorte de chant qui n'est point assujetti à la mesure.
★ **Récitation**, s. f. Action de réciter. La *récitation* d'une leçon.
★ **Réciter**, v a. (du lat. *recitare*). Prononcer à voix haute quelque morceau que l'on sait par cœur *Réciter* des vers. || Mus. Chanter ou exécuter un récit.
★ **Réclamant, ante**, adj. Celui, celle qui fait une réclamation.
Réclamateur, s. m. Celui qui réclame une chose perdue.
★ **Reclamation**, s f. Action de réclamer. Repousser une *réclamation*.
★ **Réclame**, s. m. Le cri et le signe que le fauconnier fait à un oiseau pour le faire revenir au leurre ou sur le poing. || Sorte de pipeau pour attirer les oiseaux.
★ **Réclame**, s f. Mot qu'on imprime au bas d'une page et qui est le premier de la page suivante. || Mots qui, dans une pièce de théâtre, terminent chaque couplet et avertissent l'interlocuteur que c'est à lui à parler. || Petit article de journal contenant l'éloge payé d'un livre, d'un objet de commerce, etc.
★ **Réclamer**, v. a. (du lat. *reclamare*). Demander avec instance. *Réclamer* des secours. || Revendiquer. *Réclamer* l'exécution d'une promesse. || v. n. S'opposer de paroles, protester. *Réclamer* contre une injustice.
★ **Reclouer**, v. a. Clouer de nouveau
★ **Reclure**, v a. (du lat. *recludere*). Ne s'emploie qu'à l'inf. et aux temps composés. Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. *Reclure* un religieux.
★ **Reclus, use**, adj. et s. Qui est enfermé dans un couvent, dans un lieu désert.
★ **Reclusion** ou **Réclusion**, s. f. État d'une personne renfermée. || Peine qui consiste dans la détention dans une maison de force.
Reclusionnaire, s Personne condamnée à la reclusion.
★ **Recogner**, v. a. Cogner de nouveau. || Pop. Repousser, battre.
★ **Récognitif, ive**, adj. (pr. *ré-ko-ghnitif*) Qui permet de reconnaître. Marques *récognitives*. || *Acte récognitif*. Acte par lequel on reconnaît une obligation.
Récognition, s f. (pr. *ré-ko-ghni-cion*). Action de reconnaître. || Examen de quelque chose.
★ **Recoiffer**, v. a. Coiffer une seconde fois. || Se recoiffer, v. pr. Réparer le désordre de sa coiffure.
★ **Recoin**, s. m. Coin plus caché, moins en vue. Chercher dans tous les coins et *recoins*. || Fig. Ce qu'il y a de plus caché. Les *recoins* de la conscience.
★ **Récolement**, s m. Action de récoler les témoins. || Vérification. Faire le *récolement* d'un inventaire.
★ **Récoler**, v. a. (du lat. *recolere*, repasser dans son esprit). Lire à des témoins la déposition qu'ils ont faite pour savoir s'ils y persistent. || Vérifier
★ **Récollection**, s. f. (du lat *recolligere*, recueillir). Action par laquelle on se recueille en soi-même. || Effort que fait la mémoire pour retrouver une idée qu'elle a perdue.
★ **Recollement**, s. m. Action de recoller.
★ **Recoller**, v. a. Coller de nouveau. || Se recoller, v pr. Être recolié.
★ **Récollet**, s. m. (du lat. *recollectus*, recueilli) Religieux réformé de l'ordre de Saint-François.
★ **Récollette**, s. f. Religieuse de l'ordre de Saint-François.
★ **Récolliger (Se)**, v. pr Se recueillir en soi-même.
Récoltant, ante, adj Qui récolte. Fermier *récoltant*.
★ **Récolte**, s. f. (du lat. *recollecta*, choses recueillies). Action de recueillir les fruits de la terre. Faire la *récolte*. || Produit en nature qui en résulte. Une bonne *récolte* || Fig. Se dit de certaines choses qu'on reçoit ou qu'on rassemble. Une ample *récolte* d'observations. || Temps de la récolte. Pendant la *récolte*.
★ **Récolter**, v. a. Faire une récolte. *Récolter* du blé. || Fig. Recueillir. *Récolter* des faits.
Recombler, v. a. Combler de nouveau.
★ **Recommandable**, adj. Estimable, qui mérite d'être considéré.
★ **Recommandaresses**, s. f. pl. Femmes qui étaient préposées par l'autorité pour tenir les bureaux de nourrices et de servantes.
★ **Recommandation**, s. f. Action de recommander quelqu'un. Lettre de *recommandation*. || Estime. Être en grande *recommandation*. || Avis pressant que l'on donne. Noubliez pas mes *recommandations*.
★ **Recommander**, v. a. Charger quelqu'un de faire quelque chose. *Recommander* le secret. || Exhorter à faire, conseiller fortement. *Recommander* la sagesse. || Prier d'être favorable à. *recommander* quelqu'un à un ministre. || Rendre recommandable. Sa vertu le *recommande*. || *Recommander une lettre*. La signaler, moyennant une taxe, à l'attention de l'administration des postes. || Se recommander, v. pr. Réclamer l'assistance, la protection de quelqu'un. || *Se recommander de quelqu'un*. S'appuyer sur le témoignage de quelqu'un.
Recommandeur, s. m. Celui qui recommande.
Recommence, s. f. Nombre de points qu'on a au delà de cent, à certains jeux.
★ **Recommencement**, s. m. Action de recommencer.
★ **Recommencer**, v. a. Commencer de nouveau à faire ce qu'on a déjà fait. *Recommencer* la guerre. || v. n. Être recommencé. Le mauvais temps *recommence*.

★ **Recommenceur, euse**, s. Celui, celle qui recommence, qui fait des redites.
★ **Récompense**, s. f. Bien qu'on fait à quelqu'un pour un service reçu ou une bonne action. C'est la *récompense* due à son mérite. || Châtiment. L'échafaud sera la *récompense* de ses crimes. || Compensation, dédommagement. || *En récompense*, loc adv. En revanche, en retour || Syn. Rémunération. || Ant. Punition, châtiment.
★ **Récompenser**, v. a. Donner une récompense. *Récompenser* quelqu'un de ses services. || Punir. *Récompenser* quelqu'un de sa perfidie. Ce marché vous *récompensera*. || Se récompenser, v. pr. Se dédommager. Se *récompenser* de ses pertes. || Ant. Punir, châtier.
★ **Recomposer**, v. a. Composer une seconde fois. *Recomposer* un opéra. || Chim. Réunir les parties d'un corps qui avaient été séparées par quelque opération.
★ **Recomposition**, s. f. Action de recomposer. *Recomposition* d'une page d'impression. || Résultat de cette action.
★ **Recompter**, v. a. Compter de nouveau. *Recompter* une somme.
★ **Réconciliable**, adj. Qui peut être réconcilié.
★ **Réconciliateur, trice**, adj et s. Qui reconcilie des personnes brouillées.
★ **Réconciliation**, s. f. Raccommodement de personnes brouillées. || Acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'Église. || Cérémonie qu'on fait pour rebénir une église profanée.
★ **Réconcilier**, v. a. Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées. *Réconcilier* deux époux. || Fig. Concilier, accorder. *Réconcilier* le théâtre avec la morale. || Faire disparaître un préjugé, une opinion défavorable. Ce dévouement me *réconcilie* avec l'humanité. || *Réconcilier un hérétique*. L'absoudre. || *Réconcilier une église profanée*. La rebénir. || Se réconcilier, v. pr. Se raccommoder. Deux ennemis qui se *réconcilient*
★ **Réconduction**, s. f. (du préf. *ré*, et du lat. *conductio*, louage). Renouvellement d'un louage ou d'un bail à ferme.
★ **Reconduire**, v. a. Accompagner quelqu'un lorsqu'il s'en retourne. || Accompagner par civilité un visiteur lorsqu'il s'en va.
★ **Reconduite**, s. f. Action de reconduire.
★ **Réconfort**, s. m. Consolation, secours dans l'affliction.
★ **Réconfortation**, s. f. Action de réconforter.
★ **Réconforter**, v. a. Conforter, fortifier. Le vin *réconforte* l'estomac. || Consoler dans l'affliction. *Réconforter* les malheureux. || Se réconforter, v pr. Réparer ses forces. || Ant. Débiliter.
★ **Reconnaissable**, adj. Facile à reconnaître.
★ **Reconnaissance**, s. f. Action de reconnaître. Mutuelle *reconnaissance*. || Examen détaillé de certains objets pour en constater l'espèce, le nombre. *Reconnaissance* de meubles. || Opération militaire ayant pour objet l'examen du théâtre de la guerre. Faire une *reconnaissance*. || Écrit constatant qu'on a reçu quelque chose en emprunt ou par dépôt. *Reconnaissance* du mont-de-piété. || Gratitude, souvenir des bienfaits reçus. Une *reconnaissance* éternelle.
★ **Reconnaissant, ante**, adj. Qui a de la reconnaissance, de la gratitude.
★ **Reconnaître**, v. a Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une personne ou d'une chose. *Reconnaître* quelqu'un à sa voix. || Connaître, distinguer à quelque signe. *Reconnaître* une plante à divers caractères. || Découvrir. *Reconnaître* l'innocence de quelqu'un. || Admettre comme vrai. *Reconnaître* un principe. || Se soumettre à. *Reconnaître* une autorité. || Avouer, confesser. *Reconnaître* un service. || Examiner. *Reconnaître* les abords d'une place assiégée. || Se reconnaître, v. pr Être reconnu || Trouver sa ressemblance dans un miroir, dans un portrait. || Retrouver ses sentiments, ses opinions dans un autre. Se *reconnaître* dans son fils. || Se remettre dans l'esprit l'idée d'un lieu où l'on se retrouve. Je ne me *reconnais* pas dans cette ville. || Reprendre ses sens. || Syn. Avouer. || Ant. Contester.
★ **Reconquérir**, v. a. Conquérir de nouveau. *Reconquérir* une province. || Fig. Recouvrer. *Reconquérir* l'estime de quelqu'un.
Reconsolider, v. a. Consolider de nouveau.
Reconstituer, v. a. Constituer de nouveau.
★ **Reconstitution**, s. f. Action de reconstituer.
★ **Reconstruction**, s. f. Action de reconstruire. || Ant. Destruction.
★ **Reconstruire**, v. a. Rebâtir un édifice.
★ **Reconvention**, s. f. Action que l'on forme devant le même juge contre celui qui en a formé une le premier.
★ **Reconventionnel, elle**, adj. Qui est de la nature de la reconvention. Demande *reconventionnelle*.
Reconventionnellement, adv. D'une manière reconventionnelle.
★ **Recopier**, v. a. Copier de nouveau.
★ **Recoquillement**, s. m. État de ce qui est recoquillé.
★ **Recoquiller**, v. a. Retrousser en forme de coquille. || Se recoquiller, v. pr. Se retrousser en forme de coquille. Les vers de terre se *recoquillent*.
★ **Recorder**, v. a. (du préf. *re*, et du lat. *cor*, *cordis*, cœur). Répéter quelque chose afin de l'apprendre par cœur. *Recorder* sa leçon. || Se recorder, v. pr. Se rappeler ce qu'on a à faire ou à dire.
Recorder, v a. Attacher de nouveau avec une corde. || Mesurer de nouveau du bois à brûler.
★ **Recorriger**, v. a. Corriger de nouveau. *Recorriger* un ouvrage.
★ **Recors**, s. m. Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin et lui prêter main-forte au besoin.
★ **Recoucher**, v. a. Coucher de nouveau. *Recoucher* un enfant. || Se recoucher, v. pr. Se remettre au lit.
★ **Recoudre**, v. a. Coudre une chose qui est décousue ou déchirée. *Recoudre* une mouche. || Ant. Découdre.
★ **Recoupe**, s. f. Farine qu'on tire du son remis au moulin. || Eau-de-vie préparée en mélangeant de l'eau et de l'alcool. || Seconde coupe de trèfle, de foin, etc. || Nom des menus morceaux qu'on abat des pierres quand on les taille. || Nom de morceaux d'étoffe qui restent quand on a taillé un vêtement.
★ **Recoupement**, s. m. Diminution d'épaisseur que l'on fait à un mur de face.
★ **Recouper**, v. a. Couper de nouveau. || Mélanger des vins de diverses qualités.
★ **Recoupette**, s. f. Troisième farine que l'on tire des recoupes.
★ **Recourber**, v. a. Courber en rond par l'extrémité. *Recourber* un fer. || Se recourber, v. pr. Prendre une forme courbe.
★ **Recourir**, v. n. (du préf. *re*, et de *courir*).

Courir de nouveau. J'ai couru et *recouru*. || Fig. Avoir recours à. *Recourir* à la violence.

Recours, s. m. Action de rechercher de l'assistance, du secours. Avoir *recours* à la justice. || Fig. Refuge, ressource. La mort est son seul *recours*. || Droit de reprise par voie légale. || *Recours en grâce*. Demande adressée au chef de l'État pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine.

★ **Recousse** ou **Rescousse**, s. f. Reprise d'une personne ou d'une chose enlevée par force.

★ **Recouvrable**, adv. Qui peut être recouvré. Sommes *recouvrables*.

★ **Recouvrance**, s. f. Action de recouvrer. *Vx*.

★ **Recouvrement**, s. m. Action de recouvrer ce qui est perdu. *Recouvrement* de titres. || Rétablissement. Le *recouvrement* de la santé. || Perception des deniers dus. *Recouvrement* des impôts.

★ **Recouvrement**, s. m. Action de recouvrir. || Saillie d'une pierre, d'une tuile sur le joint de celle qui lui est contiguë. || Plaque de cuivre qui recouvre l'objectif d'une lunette d'approche.

★ **Recouvrer**, v. a. (du lat. *recuperare*). Rentrer en possession. *Recouvrer* sa bourse, *recouvrer* la vue. || Percevoir. *Recouvrer* les impôts.

★ **Recouvrir**, v. a. Couvrir de nouveau. *Recouvrir* un vase. || Fig. Masquer, cacher avec soin. *Recouvrir* sa faute de beaux prétextes.

★ **Recracher**, v. a. Cracher de nouveau. || Rejeter de la bouche une chose qui excite le dégoût.

★ **Récréance**, s. f. (du bas-lat. *recredentia*, remise en possession). Jouissance provisionnelle des fruits d'un bien qui est en litige. || *Lettres de recréance*. Lettres de rappel qu'un ambassadeur présente au prince auprès duquel il est accrédité.

★ **Récréatif, ive**, adj. Qui récrée. Jeu *récréatif*. || ANT. Ennuyeux, fastidieux.

★ **Récréation**, s. f. Exercice qui fait diversion au travail et et qui sert de délassement. || Temps accordé aux écoliers pour se divertir. || SYN. Amusement, divertissement.

★ **Recréer**, v. a. Créer de nouveau. *Recréer* une charge.

★ **Récréer**, v. a. Réjouir, divertir. *Récréer* l'esprit. || Ranimer, plaire à. Le vert *récrée* la vue. || SE RÉCRÉER, v. pr. Se réjouir, se divertir. || SYN. Amuser. || ANT. Ennuyer.

★ **Récrément**, s. m. (du lat. *recrementum*). Impureté mêlée à certaines substances. || Humeur qui, après avoir été séparée du sang par un organe sécréteur, y est reportée par la voie de l'absorption.

★ **Récrémenteux, euse** ou **Récrémentitiel, elle**, adj. Se dit des humeurs appelées récréments.

Recrépiment ou **Recrépissage**, s. m. Action de recrépir.

★ **Recrépir**, v. a. Crépir de nouveau. || Fig. Donner une nouvelle forme à un ouvrage de littérature.

Recreuser, v. a. Creuser de nouveau. || Fig. Examiner de nouveau et d'une manière plus profonde.

★ **Récrier (Se)**, v. pr. Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend. || Protester vivement. Se *récrier* contre une proposition.

Récriminateur, trice, adj. Qui récrimine.

★ **Récrimination**, s. f. Action de récriminer.

★ **Récriminatoire**, adj. Qui contient une récrimination.

★ **Récriminer**, v. n. (du préf. *re*, et du lat. *crimen*, accusation). Répondre à des accusations par d'autres accusations.

★ **Récrire**, v. a. Écrire de nouveau. *Récrivez* ces trois pages. || Absol. Écrire une nouvelle lettre. S'il ne me répond pas, je lui *récrirai*.

★ **Recroître**, v. n. Prendre une nouvelle croissance. La rivière *recroît*.

★ **Recroqueviller (Se)**, v. pr. (rad. *recoquiller*). Se retirer et se replier à l'action d'une chaleur très vive. Le parchemin se *recroqueville* auprès du feu.

Recrotter, v. a. Crotter de nouveau.

★ **Recru, ue**, adj. Harassé, las, excédé de fatigue. Un cheval *recru*.

★ **Recrudescence**, s. f. (du préf. *re*, et du lat. *crudescere*, s'irriter). Retour des symptômes d'une maladie avec une nouvelle intensité. || Fig. Une *recrudescence* de vexation.

★ **Recrue**, s. f. (rad. *recroître*). Nouvelle levée de gens de guerre, pour remplacer ceux qui manquent. Amener une bonne *recrue*. || Nouveau soldat. Exercer les *recrues*. || Fig. Gens qui surviennent dans une compagnie sans y être attendus.

★ **Recrutement**, s. m. Action de recruter.

★ **Recruter**, v. a. Faire des recrues. *Recruter* un régiment. || Fig. Attirer dans un parti. *Recruter* des adhérents. || SE RECRUTER, v. pr. Recevoir des recrues.

★ **Recruteur**, s. m. Celui qui fait des recrues. || adj. Un sergent *recruteur*.

★ **Recta**, adv. (mot lat.). Ponctuellement. Payer *recta*.

★ **Rectangle**, adj. (du lat. *rectus*, droit, et *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles droits. Triangle *rectangle*. || s. m. Parallélogramme qui a les quatre angles droits.

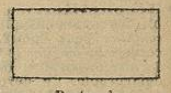

Rectangle.

★ **Rectangulaire**, adj. Qui a les angles droits. Prisme *rectangulaire*.

★ **Recteur, trice**, adj. (du lat. *rector*). Qui dirige. Pennes *rectrices*.

★ **Recteur**, s. m. Titre que portait autrefois le chef d'une université. || Aujourd'hui Fonctionnaire placé à la tête d'une académie universitaire. || Curé d'une paroisse, en Bretagne.

★ **Rectifiable**, adj. Qui peut être rectifié. Erreur *rectifiable*.

Rectificateur, s. m. Appareil qui sert à rectifier des liqueurs.

★ **Rectificatif, ive**, adj. Qui rectifie.

★ **Rectification**, s. f. Action de rectifier. *Rectification* d'un compte. || *Rectification d'une route*. Nouvelle et meilleure direction donnée à une route. || *Rectification d'une courbe*. Opération par laquelle on trouve une ligne droite égale en longueur à une courbe donnée.

★ **Rectifier**, v. a. (du lat. *rectus*, droit, et *facere*, faire). Redresser une chose, la rétablir dans l'état où elle doit être. *Rectifier* un acte. || Distiller de nouveau un liquide pour le rendre plus pur. || *Rectifier une courbe*. Trouver une droite qui lui soit égale en longueur. || Conj. V. ALLIER.

★ **Rectiligne**, adj. (du lat. *rectus*, droit, et *linea*, ligne). Qui est en ligne droite. Axe *rectiligne*. || Qui est terminé par des lignes droites. Triangle *rectiligne*.

★ **Rectitude**, s. f. (du lat. *rectitudo*). Qualité de ce qui est droit. || Fig. Conformité à

la saine raison. La *rectitude* du jugement. || SYN. Droiture.

★ **Recto**, s. m. (du lat. *rectus*, droit). La première page d'un feuillet. Le *recto* et le verso.

★ **Rectoral ale**, adj. Qui a rapport au recteur. Les fonctions *rectorales*.

★ **Rectorat**, s. m. Charge, dignité de recteur. || Temps durant lequel on exerce cette charge.

★ **Rectum**, s. m. (pr. *rek-tomm*; m. lat. signif. *droit*). La dernière portion du gros intestin.

★ **Reçu, ue**, adj. Admis, consacré. Les usages *reçus*. || *Il est reçu*. Il est admis. Il est *reçu* de faire cela.

★ **Reçu**, s. m. Écrit sous seing privé par lequel on déclare avoir reçu quelque chose. || SYN. Acquit, quittance.

★ **Recueil**, s. m. Réunion d'actes, d'écrits, de pièces de musique, d'estampes, etc. *Recueil* de poésies.

★ **Recueillement**, s. m. Action de se recueillir. || État d'une personne qui se recueille.

★ **Recueilli, ie**, adj. Qui a du recueillement. Un homme très *recueilli*.

★ **Recueillir**, v. a. (du lat. *recolligere*). Amasser les fruits d'une terre. *Recueillir* les moissons. || Fig. Tirer profit. Ne *recueillir* aucun fruit de ses peines. || Recevoir par voie d'hérédité. *Recueillir* une succession. || Rassembler des choses dispersées. *Recueillir* les débris d'une armée. || Fig. *Recueillir ses esprits, ses idées*. Les rappeler afin de s'appliquer à l'examen de quelque chose. || Recevoir humainement chez soi. *Recueillir* les pèlerins. || Recevoir ce qui tombe, ce qui découle. *Recueillir* de la gomme. || SE RECUEILLIR, v. pr. Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une seule chose. Se *recueillir* en soi-même. || Se livrer à la méditation religieuse.

★ **Recuire**, v. a. Cuire de nouveau. *Recuire* de la brique. || Remettre au feu pour donner plus de solidité. *Recuire* le verre. || v. n. Être recuit.

★ **Recuit, ite**, adj. Cuit de nouveau. || Extrêmement cuit.

★ **Recuit** ou **Recuite**, s. f. Opération par laquelle on soumet de nouveau à l'action du feu les métaux, le verre, etc.

★ **Recul**, s. m. Mouvement d'une chose qui recule. Le *recul* d'un canon.

★ **Reculade**, s. f. Action d'une voiture qui recule. || Action de ceux qui, s'étant trop avancés, sont obligés de faire des pas en arrière. || Fig. Faire une *reculade* dans une affaire.

★ **Reculé, ée**, adj. Écarté. Un quartier *reculé*. || Éloigné. Les temps les plus *reculés*.

★ **Reculée**, s. f. Espace qui permet de se retenir en arrière. || *Feu de reculée*. Feu vif qui oblige à se reculer.

★ **Reculement**, s. m. Action de reculer. Le *reculement* d'un carrosse. || Action de porter plus loin. Le *reculement* des frontières. || Pièce du harnais qui sert à soutenir un cheval à la descente.

★ **Reculer**, v. a. Tirer ou pousser en arrière. *Reculer* sa chaise. || Porter plus loin. *Reculer* un fossé. || Fig. Étendre, éloigner. *Reculer* les bornes d'un État. || Différer, retarder. *Reculer* ses payements. || v. n. Aller en arrière. Cheval qui *recule*. || Fig. Mes affaires vont en *reculant*. || SE RECULER, v. pr. Se tirer en arrière. Se *reculer* du feu. || Être ajourné. Son départ se *recule* toujours. || ANT. Avancer.

★ **Reculons (À)**, loc. adv. En reculant. Marcher à *reculons*.

★ **Récupérer**, v. a. (du lat. *recuperare*). Recouvrer. || SE RÉCUPÉRER, v. pr. Se dédommager de quelque perte. || Conj. V. ACCÉLÉRER.

Récurage, s. m. Action de récurer.

★ **Récurer**, v. a. Écurer. *Récurer* la vaisselle.

★ **Récurrent, ente**, adj. (du lat. *recurrens*). Qui revient sur ses pas. || Anat. *Nerfs récurrents*. Nerfs laryngés inférieurs. || Alg. *Série récurrente*. Série dont chaque terme est formé par un certain nombre de termes qui le précèdent, d'après une même loi. || *Vers récurrents*. Vers qui, lus à rebours, offrent les mêmes mots, le même sens que de l'autre côté.

★ **Récursoire**, adj. Qui donne un recours. Action *récursoire*.

★ **Récusable**, adj. Qui peut être récusé. Juge *récusable*. || A qui on est dispensé d'ajouter foi. Témoignage *récusable*.

Récusant, ante, s. Celui, celle qui récuse un juge, un témoin, etc.

★ **Récusation**, s. f. Action de récuser. *Récusation* des jurés.

★ **Récuser**, v. a. (du lat. *recusare*). Refuser un juge, un témoin, un arbitre, etc. || Rejeter un témoignage, une autorité. || SE RÉCUSER, v. pr. Refuser de juger. Je me *récuse* sur cette question.

★ **Rédacteur, trice**, s. Celui, celle qui rédige. Un *rédacteur* de journal.

★ **Rédaction**, s. f. Action de rédiger. || Résultat de cette action. || Ensemble des rédacteurs d'un journal. || Salle où travaillent les rédacteurs.

★ **Redan**, s. m. (du préf. *re*, et de *dent*). Fortification composée de deux faces formant un angle saillant. || Nom de ressauts qu'on pratique de distance en distance à la retraite d'un mur que l'on construit sur un terrain en pente ou dans une fondation.

★ **Rédarguer**, v. a. (pr. *ré-dar-gu-é*; du lat. *redarguere*). Blâmer, réprimander. *Vx*.

★ **Reddition**, s. f. (du lat. *reddere*, rendre). Action de rendre. *Reddition* d'une place assiégée. || Se dit d'un compte qu'on présente pour qu'il soit vérifié. La *reddition* d'un compte.

★ **Refaire**, v. a. Défaire de nouveau.

Redélibérer, v. n. Délibérer de nouveau.

★ **Redemander**, v. a. Demander de nouveau. || Demander à quelqu'un ce qu'on lui a donné ou prêté.

★ **Rédempteur**, s. m. (du lat. *redemptor*). Celui qui rachète. Se dit particulièrement de Jésus-Christ. Le *Rédempteur* du genre humain.

★ **Rédemption**, s. f. Rachat du genre humain par Jésus-Christ. Le mystère de la *rédemption*. || *Rédemption des captifs*. Rachat des captifs chrétiens au pouvoir des infidèles.

★ **Rédemptoriste**, s. m. Membre d'un ordre fondé par saint Liguori en 1722.

Redéranger, v. a. Déranger de nouveau.

★ **Redescendre**, v. n. Descendre de nouveau. *Redescendre* de sa chambre. || v. a. Ôter de nouveau d'un lieu élevé. *Redescendre* un tableau. || Suivre en redescendant. *Redescendre* un escalier.

★ **Redevable**, adj. et s. Qui n'a pas tout payé. Être *redevable* de mille francs. || Fig. Qui a obligation à quelqu'un. Je vous suis *redevable* de la vie.

★ **Redevance**, s. f. Dette, rente que l'on doit payer à des époques fixes. *Redevance* annuelle.

★ **Redevancier, ère**, s. Celui, celle qui est obligé à des redevances.
★ **Redevenir**, v. n Devenir de nouveau *Redevenir* aussi puissant que jamais.
★ **Redevoir**, v. a. Devoir après un compte fait. Je vous *redois* cent francs
★ **Rédhibition**, s. f. (du lat. *redhibere*, avoir de retour). Action de l'acheteur pour faire résilier une vente.
★ **Rédhibitoire**, adj. Qui a rapport à la rédhibition. Cas *rédhibitoire*.
★ **Rédiger**, v. a. (du lat. *redigere*). Mettre par écrit dans un style clair et convenable. *Rédiger* une sentence. || Conj. V. Abroger.
★ **Rédimer (Se)**, v. pr. (du lat. *redimere*). Se racheter. Se *rédimer* du pillage.
★ **Redingote**, s. f. (de l'angl. *riding*, en allant à cheval, et *coat*, habit). Vêtement plus long que l'habit et qui couvre une partie des jambes.
★ **Redire**, v. a. Répéter, dire une même chose plusieurs fois. On vous l'a *redit* cent fois. || Répéter des paroles, des bruits. Ce perroquet *redit* tout ce qu'on lui apprend. || Révéler. *Redire* un secret. || Reprendre, blâmer. Ne rien trouver à *redire* dans un ouvrage.
★ **Rediseur, euse**, s. Celui, celle qui répète plusieurs fois les mêmes choses. || Celui, celle qui répète, par indiscrétion ou par malignité, ce qu'il a entendu dire.
★ **Redit**, s. m. Commérage. Les dits et *redits* du quartier.
★ **Redite**, s. f. Répétition fréquente d'une chose que l'on a déjà dite. Des *redites* ennuyeuses.
Redon. Ch.-l. d'arr. du dép. d'Ille-et-Vilaine, port sur la Vilaine, 6,500 hab.
★ **Redondance**, s. f. Superfluité de paroles dans un discours.
★ **Redondant, ante**, adj Qui est superflu dans un discours, dans un écrit. Clause *redondante* || Où il y a beaucoup de redondances. Style *redondant*.
★ **Redonder**, v. n. (du lat. *redundare*). Être surabondant dans un discours, dans un écrit.
★ **Redonner**, v a. Donner de nouveau la même chose. *Redonnez*-moi du pain. || Donner une chose qu'avait déjà eue celui à qui on l'a donnée. *Redonner* du courage aux troupes. || v. n. Retomber dans, se livrer de nouveau à. *Redonner* dans un piège, dans de folles dépenses. || Revenir à la charge. Les troupes *redonnèrent* avec courage. || Se redonner, v. pr. Se consacrer de nouveau, se remettre. Se *redonner* aux affaires.
★ **Redorer**, v. a. Dorer de nouveau.
Redormir, v. n. Dormir de nouveau.
★ **Redoublé, ée**, adj. *Pas redoublé*. Pas plus pressé que le pas ordinaire. || *Rimes redoublées*. Rimes semblables qui se suivent sans interruption.
★ **Redoublement**, s. m. Accroissement, augmentation considérable. Un *redoublement* de joie.
★ **Redoubler**, v a. Augmenter beaucoup. *Redoubler* une dose. || Réitérer. *Redoubler* ses prières. || Remettre une doublure. *Redoubler* une robe. || v. n. Augmenter. Le froid a *redoublé* || Apporter, prendre plus de. *Redoubler* d'attentions.
Redoul, Redou ou **Redoux**. V. Roudou.
★ **Redoutable**, adj. Qui est à redouter. Ennemi *redoutable*.
★ **Redoute**, s. f. (de l'ital. *ridotto*, asile). Ouvrage de fortification détaché, de forme polygonale, avec des angles saillants.
Redouté, Peintre de fleurs, né à Saint-Hubert (Belgique), 1759-1840.

★ **Redouter**, v. a. (du préf. *re*, et de *douter*). Craindre fort. *Redouter* un ennemi. || Syn. Appréhender. || Ant. Espérer.
Redowa, s. f. (pr. *re-do-va*). Danse qui tient de la valse et de la mazurka.
★ **Redressement**, s. m. Action de redresser. || Résultat de cette action. Le *redressement* d'un plancher. || Fig. Réparation. Le *redressement* d'un grief.
★ **Redresser**, v. a. Rendre droit ce qui l'avait été ou ce qui devrait l'être. *Redresser* un bâton. || Fig. *Redresser* les idées de quelqu'un. || Ériger de nouveau. *Redresser* un monument renversé. || Fig. Réparer. *Redresser* des griefs. || Se redresser, v. pr. Se relever, se tenir droit. || Se remettre debout. || Fig. Se corriger.
★ **Redresseur**, s. m. Celui qui redresse. *Redresseur* de torts.
Redû, s. m. Ce qui reste dû après compte fait.
Réducteur, trice, adj. Qui a la propriété de réduire. Agents *réducteurs*.
Réductibilité, s. f. Caractère de ce qui est réductible.
★ **Réductible**, adj Qui peut être réduit à. Les centimes sont *réductibles* en francs. || Qui est susceptible de réduction. Rente *réductible*.
★ **Réductif, ive**, adj. Qui réduit.
★ **Réduction**, s. f. Action de diminuer, de réduire. || Résultat de cette action. *Réduction* de traitement. || Action de soumettre, de subjuguer. La *réduction* d'une ville. || Arithm. Opération par laquelle on trouve le rapport qu'ont entre eux des nombres, des poids, des mesures, des monnaies, etc. *Réduction* de lieues en kilomètres. || Chim. Opération par laquelle on ramène un oxyde à l'état de métal pur. || Chir. Opération qui a pour objet de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. || Géom. Opération par laquelle on ramène une figure à une autre semblable, mais moins grande.
★ **Réduire**, v. a. (du lat. *reducere*, ramener). Restreindre, diminuer. *Réduire* ses prétentions. || Diminuer la dimension d'un objet en conservant ses proportions. *Réduire* un dessin. || Résumer. *Réduire* son opinion. || Contraindre, obliger. *Réduire* à demander pardon. || Causer la ruine, le malheur de quelqu'un. *Réduire* à la mendicité. || Soumettre, subjuguer. *Réduire* des rebelles à l'obéissance. || Ramener par force. *Réduire* quelqu'un à la raison. || Résoudre une chose en une autre. *Réduire* un corps en poudre. || Évaluer les monnaies, les mesures, les unes par rapport aux autres. *Réduire* les francs en centimes. || Rédiger dans un certain ordre. *Réduire* en système. || Mettre en un autre état. *Réduire* un royaume en république. || Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme. || Chir. Faire une réduction. *Réduire* une luxation. || Se réduire, v. pr. Devenir moindre. || Aboutir à. Toute la vie se *réduit* à la mort. || Se transformer. Le bois se *réduit* en cendres. || Conj. V. Conduire.
★ **Réduit**, s. m. Retraite, petit logement. *Réduit* paisible. || Ouvrage élevé dans l'intérieur d'une fortification et dans lequel les défenseurs peuvent se réfugier quand l'ouvrage principal a été emporté par l'ennemi.
★ **Réduplicatif, ive**, adj. Qui marque le redoublement. Particule *réduplicative* || s. m. Mot réduplicatif. Redire est le *réduplicatif* de Dire.
★ **Réduplication**, s. f. (du préf. *ré*, et du lat. *duplicatus*, doublé). Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

★ **Réédification**, s. f. Action de réédifier. *Réédification* d'un palais.
★ **Réédifier**, v. a. Rebâtir, reconstruire. *Réédifier* un monument. || Conj. V. Allier.
★ **Rééditer**, v. a. Éditer de nouveau.
Réédition, s. f. Édition nouvelle.
★ **Réel, elle**, adj. (du lat. *realis*). Qui est véritablement, effectivement. Des maux *réels*. || s. m. Ce qui est réel. Le *réel* et l'idéal. || Ant. Figuré, fictif, faux, idéal.
★ **Réélection**, s. f. Action d'élire de nouveau. La *réélection* d'un député.
★ **Rééligible**, adj. Qui peut être réélu.
★ **Réélire**, v. a. Élire de nouveau.
★ **Réellement**, adv Effectivement, véritablement.
Réemploi, s. m. Nouvel emploi.
Réengagement, s. m. Nouvel engagement.
★ **Réengager**, v. a Engager de nouveau.
Réensemencement, s. m. Action de réensemencer.
Réensemencer, v. a. Ensemencer de nouveau.
★ **Réer**, v. n. V. Raire.
★ **Réexpédier**, v. a. Expédier de nouveau. || Conj. V. Allier.
★ **Réexpédition**, s. f. Action de réexpédier.
★ **Réexportation**, s. f. Action de réexporter.
★ **Réexporter**, v. a. Transporter hors d'un État des marchandises qui y avaient été importées.
★ **Réfaction**, s. f. Réduction sur le prix de marchandises qui ont été avariées.
★ **Refaire**, v. a. Faire encore ce qu'on a déjà fait. *Refaire* un voyage. || Réparer, rajuster. *Refaire* une robe. || Remettre en bon état. Le bon air *refait* les convalescents. || Recommencer. Ce n'est pas à *refaire*. || Pop. Duper. Ces deux coquins m'ont *refait*. || Se refaire, v. pr. Changer de caractère. On ne peut pas se *refaire*. || Reprendre de la vigueur. Aller se *refaire* à la campagne.
★ **Refait**, s. m. Coup d'une partie qu'il faut recommencer, parce que l'avantage est égal pour les deux joueurs.
★ **Refaucher**, v. a. Faucher de nouveau.
★ **Réfection**, s. f. Action de refaire, de réparer. *Réfection* d'un monument. || Rétablissement des forces par un régime convenable. || Repas. Prendre sa *réfection*.
★ **Réfectoire**, s. m. (du lat. *reficere*, refaire). Salle où l'on prend les repas en commun, dans un monastère, un hospice, un collège.
★ **Refend**, s. m. Action de refendre. || *Mur de refend*. Mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment. || *Bois de refend*. Bois scié dans le sens de la longueur.
★ **Refendre**, v. a. Fendre de nouveau. || Scier ou couper en long. *Refendre* des pièces de bois.
Refente, s. f. Action de fendre ou de refendre.
★ **Référé**, s. m. Procédure sommaire qui a pour but de faire juger provisoirement et avec rapidité.
★ **Référence**, s. f. Action de référer, de renvoyer d'une chose à une autre qui a du rapport avec la première. || Renseignement donné sur une personne, sur une maison d'affaires, etc. Avoir de bonnes *références*.
★ **Référendaire**, s. m. (du lat. *referendarius*). Officier qui, dans les chancelleries, faisait le rapport des lettres royaux || Fonctionnaire chargé de préparer les affaires qui doivent être décidées par des commissions ou des cours spéciales. || adj. Conseiller *référendaire* à la cour des comptes.

★ **Référer**, v. a. (du lat. *referre*). Rapporter une chose à une autre. A quoi *referez*-vous cet article? || Attribuer. Je vous en *référe* l'honneur. || Impers. Faire rapport. Il en sera *référé*. || Se référer, v. pr. Avoir rapport. Ce passage se *réfère* au précédent. || S'en rapporter. Je m'en *réfère* à votre avis || Conj. V. Accélérer.
★ **Refermer**, v. a. Fermer de nouveau. *Refermer* une cassette. || Se refermer, v. pr. Être refermé. La porte se *referma* sur lui.
★ **Referrer**, v. a. Remettre un fer à un cheval.
★ **Refeuilleter**, v. a. Feuilleter de nouveau, relire *Refeuilleter* un livre.
★ **Réfléchi, ie**, adj. Qui est fait ou dit avec réflexion. Crime *réfléchi*. || Qui agit avec réflexion. C'est un esprit *réfléchi*. || *Verbe réfléchi*. Verbe énonçant une action qui partant du sujet, retombe et se réfléchit sur le sujet lui-même. || Ant. Distrait, étourdi.
★ **Réfléchir**, v a. (du lat. *reflectere*). Renvoyer, repousser. Les miroirs *réfléchissent* l'image des objets. || v. n. Être renvoyé. La lumière qui *réfléchit* de la muraille. || Fig. Penser mûrement et plus d'une fois à quelque chose. Agir sans *réfléchir*. || Se réfléchir, v. pr. Être réfléchi. Ce paysage se *réfléchit* dans le lac.
★ **Réfléchissant, ante**, adj. Qui a la propriété de réfléchir. Surface *réfléchissante*.
★ **Réfléchissement**, s. m Rejaillissement, réverbération. Le *réfléchissement* du son.
★ **Réflecteur**, adj. et s. m. Qui a la propriété de réfléchir la lumière, la chaleur ou le son Miroir *réflecteur*, un *réflecteur*.
★ **Reflet**, s. m. Réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre Un long *reflet*. || Fig. Sa réputation est un *reflet* de la gloire de son père.
★ **Refléter**, v. a. Renvoyer la lumière ou la couleur sur un corps voisin. || Se refléter, v. pr. Être reflété. Une couleur qui se *reflète*. || Fig. Sa gloire se *reflète* sur tous les siens.
★ **Refleurir**, v. n. Fleurir de nouveau. Ces arbres *refleurissent* en automne. || Fig. Reprendre de l'éclat. Les arts commencèrent à *refleurir*
Refleurissement, s. m. Action de refleurir.
★ **Réflexe**, adj. Qui a lieu par réflexion. Vision *réflexe*.
★ **Réflexibilité**, s. f. Propriété des corps susceptibles de réflexion.
★ **Réflexible**, adj. Qui est propre à être réfléchi.
★ **Réflexion**, s. f. Répulsion d'un rayon, soit lumineux, soit calorique, soit sonore, produite par la rencontre d'un obstacle. La *réflexion* de la lumière, la *réflexion* de la voix. || Action de l'esprit qui réfléchit; méditation sérieuse. Faire de profondes *réflexions*. || Pensée qui résulte de cette opération de l'esprit. De savantes *réflexions*. || Syn. Attention. || Ant. Dissipation, étourderie, distraction.
★ **Refluer**, v. n. Se dit du mouvement des fluides qui retournent vers le lieu d'où ils ont coulé. La marée fait *refluer* les rivières. || Fig. Les barbares qui inondèrent l'Italie *refluèrent* vers les Gaules.
★ **Reflux**, s. m. Mouvement de la mer quand elle se retire après le flux. || Par extens. Le *reflux* de la foule. || Fig. Vicissitude des choses humaines. La fortune a son flux et son *reflux*.
★ **Refonder**, v. a. Fonder de nouveau.
★ **Refondre**, v. a. Fondre de nouveau. Re-

fondre un canon. || Fig. Donner une meilleure forme. *Refondre* un poème. || Changer de caractère, les mœurs, les habitudes. Il est difficile de *refondre* une nation.

★ **Refonte**, s. f. Action de refondre. *Refonte* des monnaies. || Fig. Rétablissement en meilleure forme. La *refonte* de la législation.

Reforement, s. m. Action de reforer. Le *reforement* d'un puits.

Reforer, v. a. Forer de nouveau.

★ **Réformable**, adj. Qui peut être réformé.

★ **Réformateur, trice**, s. Celui, celle qui réforme. || Nom donné aux chefs de la religion réformée. || adj. Mesure *réformatrice*.

★ **Réformation**, s. f. Rétablissement dans une meilleure forme. *Réformation* de la discipline. || Suppression. *Réformation* des abus. || Nom donné à la réforme religieuse du XVIe siècle.

★ **Réforme**, s. f. Rétablissement dans l'ordre, dans une forme meilleure. La *réforme* du calendrier. || Retranchement de ce qui s'est établi à tort. La *réforme* des abus. || Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. || Changement de mal en bien. Faire des *réformes* dans une administration. || Licenciement partiel de troupes. || Remplacement des chevaux de cavalerie qui sont hors de service. || Congé avec une partie du traitement. Officiers mis à la *réforme*. || Nom donné à la révolution qui sépara de l'Église romaine une grande partie de l'Europe, au XVIe siècle. Luther proclama la *réforme* en 1517.

★ **Réformé, ée**, adj. Mis à la réforme. Officier *réformé*. || *Religion réformée*. Le protestantisme. || s. m. Celui qui professe le protestantisme. || Religieux qui suit la réforme établie dans son ordre.

★ **Reformer**, v. a. Former de nouveau. *Reformer* un régiment licencié. || Rallier. *Reformer* des soldats en fuite. || SE REFORMER, v. pr. Être reformé. || Se remettre en ordre après avoir été ébranlé.

★ **Réformer**, v. a. Améliorer l'état des choses sans en altérer l'essence. *Réformer* la justice. || Corriger, changer en bien. *Réformer* sa vie. || Retrancher ce qui est nuisible ou superflu. *Réformer* le luxe. || Diminuer, réduire. *Réformer* son train. || SE RÉFORMER, v. pr. Prendre une conduite plus régulière.

Réformiste, s. m. Partisan d'une réforme politique. || adj. Pétition *réformiste*.

Refortifier, v. a. Fortifier de nouveau.

★ **Refouillement**, s. m. Action de refouiller.

★ **Refouiller**, v. a. Évider, marquer davantage les creux et les saillies d'une sculpture. *Refouiller* des rinceaux.

★ **Refoulement**, s. m. Action de refouler. || Résultat de cette action.

★ **Refouler**, v. a. Fouler de nouveau. *Refouler* la vendange. || Faire refluer. *Refouler* les eaux. || Fig. Repousser. *Refouler* des hordes barbares. || Contenir. *Refouler* ses sanglots. || Bourrer une pièce de canon avec le refouloir. || v. n. Refluer. La marée *refoule*.

★ **Refouloir**, s. m. Bâton servant à bourrer les canons qui se chargent par la bouche.

Refourrer, v. a. Fourrer de nouveau. || SE REFOURRER, v. pr. Se mettre de nouveau. Se *refourrer* au lit.

★ **Réfractaire**, adj. (du lat. *refragari*, résister). Rebelle, désobéissant. Conscrit *réfractaire*. || Par extens. Le coton est *réfractaire* à la teinture. || *Prêtre réfractaire*. Nom donné pendant la révolution, aux prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. || Qui est difficile à fondre. Métal *réfractaire*. || s. m. Conscrit qui cherche à échapper à la loi du recrutement.

★ **Réfracter**, v. a. (du lat. *refractus*, brisé). Phys. Produire la réfraction. || SE RÉFRACTER, v. pr. Être réfracté. Des rayons lumineux qui se *réfractent*.

★ **Réfractif, ive**, adj. Qui cause la réfraction. Pouvoir *réfractif*.

★ **Réfraction**, s. f. Déviation du rayon lumineux qui passe obliquement d'un milieu dans un autre milieu plus ou moins résistant.

★ **Refrain**, s. m. (du lat. *refringere*, briser). Répétition de mots à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau, etc. || Fig. et fam. Sujet qu'on ramène toujours dans ses discours. C'est son *refrain* ordinaire.

★ **Réfrangibilité**, s. f. Propriété qu'ont les rayons lumineux de subir la réfraction.

★ **Réfrangible**, adj. Qui est susceptible de subir la réfraction.

★ **Refrapper**, v. a. Frapper de nouveau. *Refrapper* des monnaies.

Refrènement, s. m. Action de refréner.

★ **Refréner**, v. a. (du préf. *re*, et de *frein*). Réprimer. *Refréner* ses passions. || Conj. V. ACCÉLÉRER.

★ **Réfrigérant, ante**, adj. Qui a la propriété de déterminer le refroidissement. Mélange *réfrigérant*. || s. m. Vaisseau rempli d'eau et placé autour du serpentin d'un alambic pour condenser la vapeur. || Remède qui rafraîchit.

★ **Réfrigératif, ive**, adj. et s. m. Qui est rafraîchissant.

★ **Réfrigération**, s. f. Action de refroidir. || Opération qui a pour but d'abaisser la température d'un milieu.

Réfrigérer, v. a. (du lat. *refrigerare*). Causer la réfrigération. || Conj. V. ACCÉLÉRER.

★ **Réfringent, ente**, adj. Qui cause une réfraction.

Refriser, v. a. Friser de nouveau. *Refriser* une perruque.

★ **Refrognement** ou **Renfrognement**, s. m. Action de se refrogner.

★ **Refrogner (Se)** ou **Renfrogner (Se)**, v. pr. Contracter la peau de son visage, de son front, de manière à y former des plis, des rides, qui donnent l'air du mécontentement, du chagrin. || activ. *Refrogner* ses traits.

★ **Refroidir**, v. a. Rendre froid. La pluie *refroidit* l'air. || Fig. Diminuer l'ardeur, l'activité. Cette scène *refroidit* l'intérêt. || v. n. Devenir froid. Le bouillon *refroidit*. || SE REFROIDIR, v. pr. Devenir froid. Le temps se *refroidit*. || Fig. Leur amitié se *refroidit*. || ANT. Échauffer, réchauffer.

Refroidissant, ante, adj. Qui a la propriété de refroidir.

★ **Refroidissement**, s. m. Abaissement de la température d'un corps. Le *refroidissement* de l'air. || Fig. Le *refroidissement* de l'amitié. || Indisposition causée par un froid subit. Éprouver un *refroidissement*.

★ **Refuge**, s. m. (du lat. *refugium*). Asile, retraite. Chercher un *refuge*. || Fig. Personne ou chose dont on attend la protection. Les lois sont le *refuge* du faible. || Prétexte. La dérégation est son *refuge* ordinaire.

★ **Réfugié, ée**, s. Personne qui s'est retirée en quelque lieu pour être en sûreté. Les *réfugiés* polonais.

★ **Réfugier (Se)**, v. pr. Se retirer en quelque lieu pour être en sûreté. Se *réfugier* dans un temple. || Fig. Avoir recours. Se *réfugier* dans des équivoques.

★ **Refuir**, v. n. Se dit du gibier qui ruse et revient sur ses pas.

★ **Refuite**, s. f. Endroit où une bête a coutume de passer lorsqu'on la chasse. || Ruse d'une bête qu'on chasse. || Fig. Retardement d'une personne qui ne veut pas terminer une affaire. User de *refuites*.

★ **Refus**, s. m. Action de refuser. Essuyer des *refus*. || Ce qu'un autre a refusé. Je ne veux point de vos *refus*. || ANT. Adhésion, assentiment.

★ **Refuser**, v. a. (du lat. *refutare*). Ne pas accepter ce qui est offert. *Refuser* des présents. || Ne pas accorder ce qui est demandé. *Refuser* une grâce. || Fig. Ne pas donner. *Refuser* son assentiment. || SE REFUSER, v. pr. Être refusé. || *Se refuser à une chose*. Ne pas vouloir la faire ou s'y livrer. Se *refuser* à travailler. || *Se refuser une chose*. S'en priver volontairement. Se *refuser* le nécessaire. || ANT. Accepter, agréer, consentir, accorder, offrir.

Réfusion, s. f. (du lat. *refusus*, répandu). Action de reporter une chose d'une personne sur une autre.

★ **Réfutable**, adj. Qui peut être réfuté. Argument *réfutable*.

Réfutateur, s. m. Celui qui réfute.

★ **Réfutation**, s. f. Discours ou écrit par lequel on réfute. *Réfutation* d'un sophisme. || Rhét. Partie d'un discours dans laquelle on répond aux objections.

★ **Réfuter**, v. a. (du lat. *refutare*). Combattre, détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé. *Refuter* une calomnie. || SE RÉFUTER, v. pr. Être réfuté. Cela ne se *réfute* pas.

★ **Regagner**, v. a. Gagner ce qu'on avait perdu. *Regagner* son argent. || Fig. *Regagner* la confiance de quelqu'un. || Rejoindre, ratteindre. *Regagner* le rivage. || SE REGAGNER, v. pr. Être regagné. Le temps perdu ne se *regagne* jamais.

★ **Regaillardir**, v. a. Syn. de RAGAILLARDIR.

★ **Regain**, s. m. Seconde et troisième coupe d'herbe que l'on fait dans les prairies. || Fig. Retour de fraîcheur et de vigueur à un certain âge. C'est un *regain* de jeunesse.

★ **Régal**, s. m. Festin, grand repas. Donner un superbe *régal*. || Fig. et fam. Plaisir. C'est un *régal* pour moi de le voir. || Mets qu'on aime beaucoup. Ce gibier est un *régal* pour moi.

★ **Régalade**, s. f. Action de régaler. || Manière de boire en renversant la tête en arrière et sans que le verre touche les lèvres. || Feu vif et clair.

★ **Régalant, ante**, adj. Amusant, réjouissant, divertissant. Ce n'est pas bien *régalant*.

★ **Régale**, s. m. (du lat. *regalis*, royal). Un des jeux de l'orgue.

★ **Régale**, s. f. Droit qu'avait le roi de France de percevoir les revenus des évêchés vacants. || *Bénéfice vacant en régale*. Celui qui se trouvait vacant pendant la vacance de l'évêché.

★ **Régale**, adj. f. *Eau régale*. Mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique qui a la propriété de dissoudre l'or.

★ **Régalement**, s. m. Aplanissement d'un terrain. || Répartition d'une taxe faite avec égalité. || Ce que l'on fait pour rendre égale la part de personnes qui se trouvaient partagées inégalement.

★ **Régaler**, v. a. (de l'esp. *regalar*). Donner un régal. *Régaler* ses amis. || Fig. Procurer un plaisir. *Régaler* la société d'un concert. || SE RÉGALER, v. pr. Faire un régal.

★ **Régaler**, v. a. Mettre à niveau. *Régaler* un terrain. || Répartir avec égalité une somme imposée.

★ **Régalien, enne**, adj. (du lat. *regalis*, royal). Qui appartient au roi. Les droits *régaliens*.

★ **Régaliste**, s. m. Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

★ **Regard**, s. m. Action ou manière de regarder. Tourner ses *regards* vers quelqu'un. || Fig., au pl. Attention. Attirer les *regards* par son héroïsme. || Ouverture pratiquée pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit, etc. || *En regard*, loc. adv. Vis-à-vis. Traduction avec le texte en *regard*. || *Au regard de*, loc. prép. En comparaison de. Être pauvre au *regard* de quelqu'un.

★ **Regardant, ante**, adj. Qui regarde de trop près à quelque chose, qui est trop minutieux. Homme *regardant* sur les questions d'argent.

★ **Regarder**, v. a. (du préf. *re*, et de *garder*). Jeter la vue sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Regarder* un tableau. || Fig. *Regarder* d'un œil d'envie la prospérité des autres. || Considérer, examiner avec attention. *Regarder* le mérite d'une personne. || Concerner. Ce soin vous *regarde*. || Être vis-à-vis. Une maison qui *regarde* l'orient. || v. n. Faire attention. Ne *regarder* qu'à ses intérêts. || *Y regarder à deux fois*. Réfléchir à ce qu'on va dire ou faire. || Être tourné vers. Cette galerie *regarde* sur le jardin. || SE REGARDER, v. pr. Examiner ses traits. Se *regarder* dans un miroir. || Être vis-à-vis. Ces deux maisons se *regardent*. || *Se regarder comme*. Se juger, s'estimer. Il se *regarde* comme perdu.

★ **Regarnir**, v. a. Garnir de nouveau. *Regarnir* une robe.

★ **Régate**, s. f. (de l'ital. *regatta*). Course en bateau. Les *régates* de la Tamise.

Régayer, v. a. Égayer de nouveau, rendre la gaieté.

★ **Regazonnement**, s. m. Action de regazonner.

★ **Regazonner**, v. a. Recouvrir de gazon. *Regazonner* un terrain.

★ **Regel**, s. m. Nouvelle gelée.

★ **Regeler**, v. n. Geler de nouveau. Il *regèle*. || v. a. Le froid a *regelé* la rivière.

★ **Régence**, s. f. (du lat. *regere*, gouverner). Dignité de la personne qui gouverne un État pendant la minorité ou l'absence du souverain. || Temps que dure la régence. Pendant la *régence* d'Anne d'Autriche. || Absol. *La régence*. Gouvernement de Philippe d'Orléans pendant la minorité de Louis XV. || Nom donné à certains États. La *régence* de Tunis.

★ **Régénérateur, trice**, adj. et s. Qui régénère.

★ **Régénération**, s. f. Reproduction d'une partie détruite chez les êtres organisés. La *régénération* des tissus. || Fig. Réformation, amélioration, renouvellement. La *régénération* d'un peuple. || *La régénération en Jésus-Christ*. Le baptême.

★ **Régénérer**, v. a. (du lat. *regenerare*). Donner une nouvelle naissance. Le baptême nous *régénère*. || Fig. Réformer, améliorer. *Régénérer les mœurs*. || Conj. V. ACCÉLÉRER.

★ **Régent, ente**, adj. et s. Qui gouverne pendant une régence. Le *régent*; la reine *régente*. || s. m. Titre donné absol. à Philippe d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV. || Ancien titre des professeurs des collèges. Le *régent* de rhétorique. || *Ré-*

gent de la banque de France. Membre du conseil général de la banque.

★ **Régenter**, v. n. Enseigner en qualité de régent. || Fig. Aimer à faire prévaloir ses idées. || v. a. Chercher à imposer ses idées, à dominer. *Régenter* ses confrères.

Reggio. V. forte de l'Italie, ch.-l. de la prov. de ce nom ; 19,000 hab. || Ch.-l. de la Calabre Ultérieure 1re (Italie), sur le détroit de Messine ; 40,000 hab.

★ **Régicide**, s. m. (du lat. *rex, regis*, roi, et *cædere*, tuer). Assassinat d'un roi. || Celui qui assassine un roi. || adj. Doctrine *régicide*.

★ **Régie**, s. f. Administration de biens à la charge d'en rendre compte. || Administration chargée de la perception des impôts indirects. || Bureaux de cette administration.

Régille (Lac). Petit lac de l'anc. Latium, célèbre par une victoire des Romains sur les Latins, 496 av. J.-C.

Regimbement, s. m. Action d'un animal qui regimbe. || Fig. Action d'une personne qui résiste à un supérieur.

★ **Regimber**, v. n. Ruer au lieu d'avancer. Cheval qui *regimbe*. || Fig. Refuser d'obéir. *Regimber* contre l'autorité.

Regimbeur, euse, s. Celui, celle qui regimbe.

★ **Régime**, s. m. (rad. *régir*). Usage raisonné et méthodique des aliments. Suivre un bon *régime*. || Manière de gouverner les États. *Régime* despotique. || *L'ancien régime*. La forme du gouvernement français avant la révolution. || Manière d'administrer certains établissements publics. *Régime* pénitentiaire. || Gramm. Mot qui dépend d'un autre mot et qui en forme le complément. *Régime* direct, indirect.

★ **Régiment**, s. m. Corps de gens de guerre composé de plusieurs compagnies de cavalerie ou d'infanterie, et commandé par un colonel. || Fig. et fam. Grand nombre, multitude. Un *régiment* de valets.

★ **Régimentaire**, adj. *École régimentaire*. École formée dans un régiment pour enseigner aux soldats à lire, à écrire et à calculer.

Reginglette, s. f. Sorte de piège pour les petits oiseaux.

★ **Région**, s. f. (du lat. *regio*). Grande étendue de pays. Les *régions* tempérées. || Espace que présente le ciel. Les augures romains divisaient le ciel en quatre *régions*. || Nom qu'on donne aux différentes hauteurs de l'atmosphère. || Fig. Le degré qu'on occupe dans les sciences, etc. Les hautes *régions* de la philosophie. || Espace déterminé du corps. La *région* de l'oreille. || Syn. Contrée.

★ **Régional, ale**, adj. Qui a rapport à une région. Concours *régional*.

Régionnaire, adj. et s. m. Nom de certains officiers établis dans les différentes régions d'un district, à Rome.

Régir, v. a. (du lat. *regere*). Gouverner, diriger. *Régir* un grand peuple. || Administrer, gérer. *Régir* les biens d'un mineur. || Gramm. Avoir pour régime.

Régis (Saint François). Ecclésiastique, né à Fontcouverte (Aude), 1597-1640.

Régissant, ante, adj. Gramm. Qui peut régir.

★ **Régisseur**, s. m. Celui qui régit, à charge de rendre compte. Le *régisseur* d'un domaine.

★ **Régistrateur**, s. m. Officier de la chancellerie romaine chargé d'enregistrer les bulles et les suppliques.

★ **Registre**, s. m. (du lat. *register*). Livre où l'on écrit les actes, les affaires de chaque jour. Les *registres* de l'état civil. || Fig. *Tenir registre de tout*. Remarquer tout exactement et s'en souvenir. || Nom des règles de bois qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. || Étendue que la voix parcourt sans changer de timbre.

★ **Registrer**, v. a. Enregistrer.

★ **Regitre, Regitrer**. V. Registre, Registrer.

Réglage, s. m. Action de régler le papier. || Action de régler un mécanisme. Le *réglage* d'une horloge.

★ **Règle**, s. f. (du lat. *regula*). Instrument qui sert à tirer des lignes droites. Une *règle* de bois. || Fig. Principe, maxime, loi, enseignement. *Règle* de conduite. || Bon ordre. Rétablir la *règle* dans un collège. || Exemple, modèle. Être la *règle* de tous ceux de son âge. || Lois, ordonnances, coutumes, usages. Les *règles* de la procédure ; c'est la *règle*. || *Être en règle*. Être dans l'état qu'exige la loi ou l'usage. Ses papiers sont en *règle*. || Statuts d'un ordre religieux. La *règle* de Saint-Basile. || Précepte servant à l'enseignement des sciences ou des arts. Les *règles* de la grammaire. || Opération qui se fait sur les nombres. Les quatre *règles* ; la *règle* de trois.

★ **Réglé, ée**, adj. Sur quoi l'on a tiré des lignes. Papier *réglé*. || Soumis à des règles, sage. Esprit *réglé*. || Régulier. Fièvre *réglée*. || Déterminé, décidé, arrêté. Cela est ainsi *réglé*. || *Pouls réglé*. Pouls dont les battements sont égaux. || *Bois en coupe réglée*. Bois dont on coupe chaque année une quantité fixée.

★ **Règlement**, s. m. Ordonnance, statut qui détermine et prescrit ce que l'on doit faire. *Règlement* de police. || Statuts d'une assemblée délibérante. Rappel au *règlement*. || Action de régler, de déterminer. Le *règlement* d'une affaire.

★ **Réglément**, adv D'une manière réglée. || Régulièrement.

★ **Réglementaire**, adj. Qui concerne le règlement. Lois *réglementaires*.

Réglementairement, adv. D'une manière réglementaire.

Réglementarisme, s. m. Abus de la réglementation.

★ **Réglementation**, s. f. Action de réglementer.

★ **Réglementer**, v. n. Multiplier les règlements à l'excès. Aimer à *réglementer*. || v. a. Faire des règlements sur une matière. *Réglementer* la chasse.

★ **Régler**, v. a. Tirer des lignes avec la règle. *Régler* du papier. || Conduire, diriger suivant certaines règles. *Régler* sa dépense. || Déterminer, décider d'une façon ferme et stable. *Régler* un différend. || Vérifier les prix. *Régler* un mémoire. || Acquitter, solder. *Régler* un compte. || Mettre en état de bien marcher. *Régler* un mécanisme. || Mettre à l'heure. *Régler* une montre. || Se régler, v. pr. Devenir régulier. Fièvre qui se *règle*. || *Se régler sur*. Se conduire d'après l'exemple de. || Conj. V. Accélérer.

★ **Réglet**, s. m. Impr Filet, ligne horizontale. || Arch. Petite moulure plate et droite.

★ **Réglette**, s. f. Petite règle.

★ **Régleur, euse**, s. Celui, celle dont le métier est de régler le papier de musique, les registres, etc.

★ **Réglisse**, s. f. (de l'esp. *regaliz*). Plante de la famille des papilionacées, dont la racine est employée en médecine. || Racine de cette plante. || Suc extrait des racines de réglisse qu'on nomme aussi *jus de réglisse*.

Réglure, s. f. Travail du régleur. || Manière dont le papier est réglé.

★ **Régnant, ante**, adj. Qui règne actuellement. Le prince *régnant*. || Fig. Qui domine. Le goût *régnant*. || Qui existe actuellement. Maladie *régnante*.

Regnard. Célèbre poète comique, né à Paris, 1655-1709.

Regnault, dit *de Saint-Jean-d'Angély*. Homme politique, né à Saint-Fargeau (Yonne), 1762-1819. || Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Maréchal de France, fils du précédent, né à Paris, 1794-1870. || Regnault (Élias). Historien français, né à Londres, 1801-1868. || Regnault (Henri-Victor). Chimiste français, né à Aix-la-Chapelle, 1810-1878. || Regnault (Henri). Peintre, fils du précédent, né à Paris, 1843-1871.

★ **Règne**, s. m. (du lat. *regnum*, royaume). Gouvernement d'un prince souverain. *Règne* paisible. || Laps de temps pendant lequel un prince a gouverné. Le *règne* de Louis XIV. || Fig. Autorité, influence. Le *règne* d'un favori. || Puissance, crédit. Le *règne* de la raison. || Nom donné aux divisions principales des êtres. Les trois *règnes* de la nature : *règne* minéral, *règne* végétal et *règne* animal.

★ **Régner**, v. n. Gouverner un État en qualité de souverain. *Régner* despotiquement. || Fig. Avoir une puissance morale. *Régner* sur le cœur des hommes. || Résider, être établi dans. Le mensonge *règne* dans son cœur. || Être en vogue, en crédit. Cette mode *règne* depuis peu. || Prédominer, se faire remarquer. Le calme *règne* sur son visage. || Durer plus ou moins longtemps. La discorde *régnait* dans le camp. || S'étendre. Une corniche *règne* le long de ce bâtiment. || Conj. V. Accélérer.

★ **Régnicole**, adj. et s. (pr. *ré-ghni-kole* ; du lat. *regnicola*). Habitant naturel d'un pays, par opposition aux étrangers.

Régnier (Mathurin). Poète satirique, né à Chartres, 1573-1613. || Régnier-Desmarais. Érudit et littérateur, né à Paris, 1632-1713. || Régnier, duc de Massa. Homme d'État, né à Blamont (Meurthe), 1736-1814. || Régnier de la Brière. Acteur comique, né à Paris, 1807-1885.

★ **Regonflement**, s. m. Action de regonfler. || Résultat de cette action.

★ **Regonfler**, v. a. Gonfler de nouveau. *Regonfler* un ballon. || v. n. Se dit des eaux courantes qui s'élèvent quand elles sont arrêtées par quelque obstacle.

Regorgeant, ante, adj. Qui en grande abondance.

★ **Regorgement**, s. m. Action de ce qui regorge. Le *regorgement* de la rivière.

★ **Regorger**, v. n. (du préf. *re*, et de *gorge*). S'épancher hors de ses limites. Les pluies ont fait *regorger* la rivière. || Fig. Avoir, contenir en grande abondance. Des collines qui *regorgent* de vin. || v. a. Restituer par force. Il faudra qu'il *regorge* ce qu'il a volé.

Regouler, v. a. (du préf. *re*, et du lat. *gula*, bouche). Pop. Rabrouer, repousser durement || Rassasier jusqu'au dégoût.

Regoûter, v. a. et n. Goûter de nouveau.

★ **Regrat**, s. m. Vente en détail et de seconde main de certaines denrées.

★ **Regrattage**, s. m. Action de regratter un édifice.

★ **Regratter**, v. a. Gratter de nouveau. || Racler, dans un bâtiment, la pierre noircie ou salie par la vétusté || v. n. Faire des réductions sur les plus petits articles d'un compte de dépenses. || Avoir du profit sur quelque chose que l'on vend en détail.

★ **Regratterie**, s. f. Commerce, marchandise du regrattier.

★ **Regrattier, ère**, s. Celui, celle qui vend certaines denrées en détail et de seconde main. || Celui, celle qui fait des réductions sur les plus petits objets d'un compte de dépense. || adj. Marchand *regrattier*.

Regreer, v. a. Réparer le gréement d'un bâtiment.

Regreffer, v. a. Greffer de nouveau.

★ **Regrès**, s. m. (du lat. *regressus*, retour). Droit de rentrer dans un bénéfice qu'on avait résigné. Demander le *regrès*.

Régression, s. f. (du lat. *regressio*). Rhét. Figure qui consiste à reprendre les mêmes mots dans un ordre inverse.

★ **Regret**, s. m. Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait. || Chagrin que cause la perte d'une personne. || Repentir. Avoir *regret* de ses égarements. || s. m. pl. Plaintes, lamentations. Se consumer en *regrets*. || *A regret*, loc. adv. Avec répugnance. Obéir à *regret*.

★ **Regrettable**, adj. Qui mérite d'être regretté.

★ **Regretter**, v. a. Être affligé d'avoir perdu quelqu'un ou quelque chose. *Regretter* ses amis || Être fâché d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose. Je *regrette* d'avoir commis cette faute. || Déplorer. *Regretter* le temps perdu.

Regrimper, v. n. Grimper de nouveau.

Reguinder, v. a. Guinder de nouveau.

★ **Régularisation**, s. f. Action de régulariser. *Régularisation* d'une dépense.

★ **Régulariser**, v. a. Rendre régulier. *Régulariser* un compte.

★ **Régularité**, s. f. Conformité aux règles naturelles. La *régularité* des mouvements des astres. || Juste proportion. La *régularité* des traits du visage. || Conformité aux règles établies. La *régularité* d'une procédure. || Observation exacte des devoirs et des bienséances. La *régularité* des mœurs.

★ **Régulateur, trice**, adj. Qui règle. Marché *régulateur* du prix des grains. || s. Celui, celle qui conduit, qui dirige. || s. m. Appareil qui s'applique à une machine pour en rendre les mouvements réguliers. Le *régulateur* d'une horloge est le pendule.

★ **Régule**, s. m. (du lat. *regulus*, petit roi). Nom que les alchimistes donnaient au métal non ductile obtenu au moyen de la fusion d'une mine, parce qu'ils le considéraient comme contenant de l'or.

★ **Régulier, ère**, adj. (du lat. *regula*, règle). Qui a de la régularité. Procédure *régulière*. || Conforme aux proportions naturelles. Figure *régulière*. || Conforme aux règle de l'art. Édifice *régulier*. || Conforme aux devoirs de la morale. Conduite *régulière*. || Exact, ponctuel. C'est un homme très *régulier*. || Se dit des ordres religieux, par opposition à séculier. Le clergé *régulier*. || Gramm. *Verbes réguliers*. Ceux qui, dans la formation de leurs temps, suivent les règles générales des conjugaisons. || Ant. Anormal, irrégulier.

★ **Régulièrement**, adv. D'une manière régulière. Vivre fort *régulièrement*. || Exactement, uniformément. Dîner *régulièrement* à six heures.

Régulus Général romain, consul en 256 av. J.-C., débarqua en Afrique et, fait prisonnier par les Carthaginois, conseilla aux Romains de continuer la guerre. Les Carthaginois le firent périr, dit-on, dans les plus affreux supplices, 251 av. J.-C.

★ **Réhabilitation**, s. f. Action de réhabiliter.

★ **Réhabiliter**, v. a. (du préf. *re*, et du lat *habilis*, habile). Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en est doué.

Réhabiliter un failli. || Fig. Faire recouvrer l'estime. Cela le *réhabilitera* dans l'opinion publique. || Se réhabiliter, v. pr. Recouvrer l'honneur, la considération.

★ **Réhabituer**, v. a. Faire reprendre une habitude perdue. || Se réhabituer, v. pr. Reprendre une habitude perdue.

Rehaussage, s. m. Action de relever par des rehauts.

★ **Rehaussement**, s. m. Action de rehausser. Le *rehaussement* d'une muraille.

★ **Rehausser**, v. a. Hausser davantage ce qui était déjà haut. *Rehausser* un plancher. || Fig. Ranimer, relever. *Rehausser* le courage de quelqu'un. || Augmenter. *Rehausser* le prix du pain. || Faire paraître davantage. Les ombres dans un tableau *rehaussent* l'éclat des couleurs. || Fig. Faire valoir. Titre qui *rehausse* les services d'un homme. || v. n. Être augmenté de prix. Le blé *rehausse*. || Se rehausser, v. pr. Gagner en valeur, en mérite. || Ant. Déprécier, avilir.

★ **Rehauts**, s. m. pl. Retouche servant à faire ressortir des figures, des ornements, etc.

Reicha. Musicien allemand, né à Prague, 1770-1836.

Reichenbach. Ville forte de la Silésie (Prusse), traité de 1790 entre l'Autriche et la Prusse, 6,000 hab.

Reichshoffen. Bourg de la Basse-Alsace, près de Niederbronn; bataille de 1870.

Reichstadt. Ville de la Bohême, érigée en duché, 1818, en faveur de Napoléon II.

Reid (Thomas). Philosophe écossais, né à Strachan (Kincardine), 1710-1796. || Reid (Mayne). Romancier anglais, né en Irlande, 1818-1884.

Reignier. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Saint-Julien (Haute-Savoie), 1,050 hab.

Reikiavik. Cap. de l'Islande; port commerçant.

Reillanne. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Forcalquier (Basses-Alpes), 1,400 hab.

Reille (Comte). Maréchal de France, né à Antibes, 1775-1860.

★ **Réimportation**, s. f. Action de réimporter.

★ **Réimporter**, v. a. Importer de nouveau.

★ **Réimposer**, v. a. Faire une nouvelle imposition pour achever le payement d'une taxe. *Réimposer* une commune. || Impr. Imposer de nouveau. *Réimposer* une forme.

★ **Réimposition**, s. f. Nouvelle imposition. || Impr. Action de réimposer.

★ **Réimpression**, s. f. Action de réimprimer. || Résultat de cette action.

★ **Réimprimer**, v. a. Imprimer de nouveau. *Réimprimer* un ouvrage.

Reims. Ch.-l. d'arr. du dép. de la Marne; archevêché; manufactures importantes; commerce de vins de Champagne; 98.000 hab.

★ **Rein**, s. m. (du lat. *ren*). Viscère double qui sécrète l'urine. || s. m. pl. Les lombes, le bas de l'épine du dos. Avoir mal aux *reins*. || Fig. *Poursuivre quelqu'un l'épée dans les reins*. Le presser vivement. || L'épine du dos par rapport à la force, à la souplesse. Avoir les *reins* forts.

★ **Réincorporer**, v. a. Incorporer de nouveau.

★ **Reine**, s. f. (du lat. *regina*). Femme du roi ou princesse qui possède un royaume. *Reine* douairière. || Fig. Femme qui l'emporte sur les autres en quoi que ce soit. C'est la *reine* du bal. || La chose la plus excellente en son genre. La *reine* des cités. || Seconde pièce du jeu d'échecs.

★ **Reine-Claude**, s. f. Espèce de prune très estimée. || Pl. des *reines-Claude*.

★ **Reine-des-prés**, s. f. La spirée ulmaire. || Pl. des *reines-des-prés*.

★ **Reine-marguerite**, s. f. Aster de la Chine. || Pl. des *reines-marguerites*.

★ **Reinette** ou **Rainette**, s. f. Variété de pommes très estimée.

★ **Réinstallation**, s. f. Action de réinstaller.

★ **Réinstaller**, v. a. Installer de nouveau.

★ **Reinté, ée**, adj. Qui a les reins larges et forts. Un chien bien *reinté*.

★ **Réintégrande**, s. f. Rétablissement dans la jouissance d'un bien.

★ **Réintégration**, s. f. Action de réintégrer. || Résultat de cette action.

★ **Réintégrer**, v. a. (du préf. *re*, et du lat. *integrare*, rétablir). Remettre dans la possession d'une chose dont on avait été dépouillé. *Réintégrer* quelqu'un dans ses biens. || Replacer. *Réintégrer* quelqu'un dans ses fonctions. || Conj. V. Accélérer. || Ant. Déposséder.

★ **Réinventer**, v. a. Inventer de nouveau.

Réinvention, s. f. Action de retrouver une invention perdue ou oubliée.

Réinviter, v. a. Inviter de nouveau.

★ **Reis**, s. m. Titre de plusieurs dignitaires de l'empire turc.

★ **Reis-effendi**, s. m. Ministre des affaires étrangères, chancelier de la Porte ottomane.

Reiske. Philologue allemand, né à Zœrbig, près de Leipzig, 1716-1774.

Reissiger. Musicien allemand, né à Betzig, près de Wittemberg, 1798-1859.

Réitératif, ive, adj. Qui est propre à réitérer.

★ **Réitération**, s. f. Action de réitérer.

★ **Réitérer**, v. a. (du préf. *re*, et du lat. *iter*, chemin). Faire de nouveau ce qu'on a déjà fait. *Réitérer* un ordre. || Conj. V. Accélérer.

★ **Reître**, s. m. (de l'allem. *Reiter*, cavalier). Cavalier allemand, au XVIe siècle. || Fig. et fam. *Vieux reître*. Homme qui a de l'expérience et de l'astuce.

★ **Rejaillir**, v. n. Jaillir, en parlant des liquides. Faire *rejaillir* de l'eau. || Rebondir, en parlant d'un corps solide. Un grain de plomb a *rejailli* sur moi. || Fig. Retomber. L'honneur de cette action *rejaillit* sur nous.

Rejaillissant, ante, adj. Qui rejaillit. Une eau *rejaillissante*.

★ **Rejaillissement**, s. m. Mouvement de ce qui rejaillit. Le *rejaillissement* de l'eau.

★ **Rejet**, s. m. Action de rejeter, de ne pas admettre. Le *rejet* d'une loi.

★ **Rejet**, s. m. Pousse d'un végétal qui sort des racines et forme une nouvelle tige.

★ **Rejetable**, adj. Qui doit être rejeté. Proposition *rejetable*.

★ **Rejeter**, v. a. Jeter de nouveau. *Rejeter* une balle || Repousser, renvoyer. *Rejeter* des traits contre l'ennemi. || Pousser hors de soi. La mer *rejette* les débris des naufrages. || Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait tirée. *Rejeter* du poisson dans l'eau. || Mettre une chose dans un endroit après l'avoir ôtée de celui où elle était. *Rejeter* la terre sur le bord du fossé. || Fig. *Rejeter une faute sur quelqu'un*. L'en accuser pour se disculper. || Rebuter, ne pas agréer. *Rejeter* une requête. || Ne pas adopter. *Rejeter* une proposition. || Ne pas ajouter foi à. *Rejeter* les miracles. || Remettre, renvoyer. *Rejeter* un voyage à une autre époque || Produire de nouvelles pousses. Cet arbre *rejette* beaucoup de branches. || Se rejeter, v. pr. Porter son corps en arrière. || Fig. *Se rejeter sur*. S'éloigner du sujet principal pour s'étendre sur les accessoires. || Ant. Ac-

cepter, accorder, exaucer, accueillir.

★ **Rejeton**, s. m. Nouveau jet que pousse une plante. Se multiplier par *rejetons*. || Fig. Enfant, descendant. *Rejeton* des rois de France.

Rejetonner, v. n. Arracher les rejetons. || v. n. Donner des rejetons.

★ **Rejoindre**, v. a. Réunir des parties qui avaient été séparées. *Rejoindre* les deux lèvres d'une plaie. || Retrouver, rattendre. Je vais *rejoindre* mes amis. || Se rejoindre, v. pr. Se retrouver. Nous nous *rejoindrons* à Paris.

Rejointoiement, s. m. Action de rejointoyer. || Résultat de cette action.

★ **Rejointoyer**, v. a. Refaire les joints des pierres d'un vieux bâtiment. || Conj. V. Aboyer.

★ **Rejouer**, v. n. Se remettre à jouer. Depuis qu'il a perdu, il désire *rejouer*. || v. a. Jouer de nouveau. *Rejouons* une partie.

★ **Réjoui, ie**, adj. Qui a de la joie. Des gens *réjouis*. || s. Personne qui a une physionomie gaie et de la bonne humeur. Un gros *réjoui*.

★ **Réjouir**, v. a. Donner de la joie. Ce conte nous a tous *réjouis*. || Fig. Faire une impression agréable. Paysage qui *réjouit* l'œil; vin qui *réjouit* l'estomac. || Se réjouir, v. pr. Se divertir. Se *réjouir* avec ses amis. || Manifester la satisfaction que l'on éprouve. Je me *réjouis* de votre bonheur. || Ant. Attrister, contrister, désoler.

★ **Réjouissance**, s. f. Démonstration de joie. Des *réjouissances* publiques. || Basse viande, os que l'acheteur doit prendre avec la bonne viande et au même prix. || Syn. Divertissement.

★ **Réjouissant, ante**, adj. Qui est de nature à réjouir.

Rejuger, v. a. Juger de nouveau.

★ **Relâchant, ante**, adj. et s. m. Médicament qui relâche. || Syn. Purgatif. || Ant. Échauffant.

★ **Relâche**, s. m. Interruption de quelque travail. Étudier sans *relâche*. || Interruption dans quelque état douloureux. Son mal ne lui donne point de *relâche*. || Suspension des représentations théâtrales. L'Opéra fait *relâche*. || s. f. Mar. Lieu propre pour y relâcher. Faire une *relâche* dans un port.

★ **Relâché, ée**, adj. Moins sévère dans ses mœurs, moins exact dans l'accomplissement de ses devoirs. Jeune homme *relâché*. || Par extens. Des mœurs *relâchées*.

★ **Relâchement**, s. m. État d'une chose qui devient moins tendue. *Relâchement* des cordes d'un violon. || Disposition du temps à s'adoucir. *Relâchement* dans le froid. || Diarrhée. || Fig. État de celui qui se relâche. Le *relâchement* des mœurs. || Délassement, repos. Un *relâchement* d'esprit.

★ **Relâcher**, v. a. Faire qu'une chose soit moins tendue. *Relâcher* des cordes. || Fig. Rendre moins rude. *Relâcher* la discipline. || Rendre à la liberté. *Relâcher* un prisonnier. || v. n. Diminuer, rabattre de sa première exactitude. *Relâcher* de sa sévérité. || Faire une relâche. Notre vaisseau *relâche* à Port-Saïd. || Se relâcher, v. pr. Se détendre. Liens qui se *relâchent*. || N'être plus si ardent. Se *relâcher* de ses prétentions. || Diminuer. Son zèle se *relâche*.

★ **Relais**, s. m. (pr. *re-lè*; du préf. *re*, et de *laisser*). Chevaux frais destinés à remplacer ceux qui sont fatigués. Poser des *relais* pour la chasse. || Lieu où l'on met les relais. Au premier *relais*. || Terrain que laisse à découvert l'eau courante qui se retire insensiblement vers une de ses rives. || Terrain abandonné par la mer. || Fortif. S'est dit pour Berme. || Tech. Ouverture que l'ouvrier laisse à une tapisserie, quand il change de couleur ou de figure.

★ **Relaissé, ée**, adj. *Lièvre relaissé*. Lièvre qui s'arrête par lassitude.

★ **Relancer**, v. a. Lancer de nouveau. *Relancer* un cerf. || Fig. Aller trouver quelqu'un pour l'engager à quelque chose qu'il n'a pas envie de faire.

★ **Relaps, apse**, adj. et s. (du lat. *relapsus*). Qui est retombé dans l'hérésie.

★ **Rélargir**, v. a. Rendre plus large.

Rélargissement, s. m. Action de rélargir.

★ **Relater**, v. a. (du lat. *relatus*, rapporté) Rapporter, mentionner. *Relater* un fait.

Relateur, s. m. Celui qui fait la relation d'une aventure, d'un voyage. *Vx*.

★ **Relatif, ive**, adj. Qui a quelque relation, quelque rapport, par opposition à Absolu. Vérités *relatives*. || *Pronom relatif*. Pronom qui se trouve toujours en relation immédiate avec le nom ou le pronom qu'il représente. || *Relatif à*. Qui a rapport à. Loi *relative* à la traite des noirs. || s. m. Ce qui n'existe que sous certaines conditions. L'absolu est l'opposé du *relatif*.

★ **Relation**, s. f. Rapport d'une chose à une autre. Les *relations* des plantes et des animaux. || Commerce, liaison, correspondance. Des *relations* d'amitié. || Récit, narration. Une *relation* de voyage.

★ **Relativement**, adv. D'une manière relative. Cela n'est vrai que *relativement*. || Proportionnellement. La femme est *relativement* moins robuste que l'homme. || *Relativement à*. Par rapport à.

Relativité, s. f. Qualité de ce qui est relatif.

★ **Relaver**, v. a. Laver de nouveau.

★ **Relaxation**, s. f. Méd. Relâchement. || *Relaxation d'un prisonnier*. Sa mise en liberté.

★ **Relaxer**, v. a. (du préf. *re*, et du lat. *laxare*, lâcher). Remettre en liberté. *Relaxer* un prisonnier.

★ **Relayer**, v. a. Prendre des relais de chevaux frais. || v. a. Remplacer dans un travail. *Relayer* un ouvrier qui a terminé sa tâche. || Se relayer, v. pr. Être de service alternativement. || Conj. V. Balayer.

Relayeur, s. m. Celui qui entretient des relais de chevaux.

★ **Relégation**, s. f. Bannissement dans un lieu déterminé.

★ **Reléguer**, v. a. (du préf. *re*, et du lat. *legare*, envoyer). Exiler dans un lieu déterminé. || Fig. Éloigner, confiner dans un lieu écarté. Il a *relégué* sa femme à la campagne.

★ **Relent**, s. m. (du lat. *redolens*, qui a de l'odeur). Mauvais goût que contracte une viande renfermée dans un lieu humide.

★ **Relevailles**, s. f. pl. Cérémonie religieuse accomplie par une femme après ses couches.

Relevant, ante, adj. Qui est dans une sorte de dépendance. Terres *relevantes* de la couronne.

★ **Relevé, ée**, adj. Élevé. Marcher d'un pas *relevé*. || Fig. Condition *relevée*. || *Une sauce d'un goût relevé*. Une sauce d'un haut goût. || s. m. Extrait d'un compte. Faire un *relevé* exact. || Liste, état. *Relevé* des fautes d'un ouvrage.

★ **Relevée**, s. f. Le temps de l'après-midi. A deux heures de *relevée*.

★ **Relèvement**, s. m. Action de relever. Le *relèvement* d'un mur. || Fig. Le *relèvement* d'un peuple. || Relevé, énumération exacte. Le *relèvement* de toute la dépense. || Ant. Abaissement.